

semble aux médecins, et je n'ai, je vous l'assure, qu'une médiocre confiance dans leurs procédés tout extérieurs. C'est, selon moi, sur le grand ressort qu'il faut agir, et le grand ressort, c'est le sentiment, c'est l'idée. Vous admettez la toute-puissance des habitudes physiques, pourquoi n'admettez-vous pas encore mieux la toute-puissance des habitudes morales, des bons sentiments inculqués de bonne heure à l'enfant, des idées généreuses peu à peu introduites dans son esprit? Si une friction sèche ou une injection d'eau salée a de l'efficacité, pourquoi l'action directe sur les sentiments et les pensées n'en aurait-elle pas, et davantage? » A ces objections qui doivent venir naturellement à l'esprit de quiconque nous lit sans nous voir à l'œuvre, on ne peut répondre que par des faits. Or les faits nous affirment que les bons sentiments germent mal dans un cerveau dont la nutrition est ralentie, qu'il est utile de guérir la neurasthénie, l'hystérie et l'épilepsie, pour améliorer du même coup l'état mental caractéristique de chacune de ces névroses. Faites à l'écorce grise une circulation vive, une nutrition active, rendez aux collatérales de ses cellules cérébrales la liberté de leur action, rompez les chaînes de leurs mauvaises habitudes, car elles ont des habitudes, et votre sujet, du même coup, reprendra meilleure mémoire, volonté plus ferme, jugement mieux délibéré. Combien de fois n'ai-je pas fait l'expérience que voici : sur dix enfants, en voici quatre qui

écoutent les bons conseils, qui se laissent imprégner d'idées généreuses; en voilà six qui sont rebelles à l'éducation. Soignez ces six derniers, tonifiez ou modérez méthodiquement leurs centres nerveux, et, sur le nombre, trois ou quatre deviendront promptement dociles, attentifs, perfectibles comme les premiers. N'est-ce pas bien démonstratif?

Aussi mon rêve le plus cher serait-il de fonder à Paris une œuvre de préservation, complémentaire de toutes les autres, qui serait simplement un *Dispensaire d'Enfants nerveux*. C'est à nous que l'on enverrait les mauvais sujets de l'*Union française pour le sauvetage*, chez qui ne mord pas la médication morale habituelle, chez qui l'éducation et l'instruction sont impuissantes. Nous aussi, nous en trouverions de rebelles à nos moyens, mais je suis convaincu par expérience que nous ferions du bien, beaucoup de bien à un grand nombre, et que notre œuvre, purement médicale, contribuerait pour une part, plus considérable qu'on ne sera communément tenté de le croire, à la raréfaction des âmes criminelles.

Voilà, n'est-il pas vrai? une espérance assez précise, une ambition assez haute pour tenter plus d'une âme généreuse, et stimuler le zèle d'un médecin qui aurait conscience de la grandeur de sa mission.

Et quant à ceux qui resteront rebelles à notre traitement, à ceux qui ne guériront pas, les relâ-

cherons-nous ainsi tout simplement, les rejetterons-nous au monde, alors que nous savons à quel point ils sont dangereux, et combien leur tempérament même est vicieux? Non pas, sans avoir fait une dernière tentative pour empêcher ces mauvais gars de devenir des malfaiteurs. J'ai déjà émis, à ce sujet, des idées que l'on m'a fait l'honneur de discuter, et je voudrais les reprendre aujourd'hui en faisant mon profit des objections que j'ai soulevées.

Multiplions, disais-je, les refuges et les asiles pour les gamins méchants et sournois, et si l'éducation première n'a pas de prise sur eux, au lieu de les lâcher à leur majorité, créons à leur usage des abris sûrs, ou bien envoyons-les exercer leurs impulsions sur les pirates tonkinois ou les bandits malgaches. Un romancier fécond en idées vives, M. Paul Adam, dans une série de remarquables articles, depuis réunis en volume, a demandé que nos troupes coloniales fussent recrutées désormais parmi nos condamnés de droit commun qui, cessant de nous coûter cher dans nos prisons de France, seraient enrôlés au pays de mauvais soleil et de fièvres intermittentes, où leur tendance naturelle au meurtre et au pillage pourrait s'utiliser et devenir des qualités de guerre. Mais ce fut, dans la presse, une explosion de protestations indignées : « Respect au drapeau, disait-on, le soldat est, par définition, un être noble; c'est l'avilir indignement que

vouloir mettre à son niveau, que lui donner pour frères d'armes le criminel, rebut de la société. » Le projet de M. Paul Adam me paraît, en effet, difficilement acceptable. Mais, dans le même ordre d'idées, on en peut concevoir un autre dont la mise en pratique répugnerait moins à l'esprit.

Envisageons loyalement les données du problème.

Malgré les phrases que volontiers on récite à la Chambre sur les expéditions coloniales, chacun de nous comprend que ces lointaines équipées sont, au fond, des guerres d'affaires. On crée des débouchés pour le commerce, et l'on a grandement raison. Je suis de ceux qui croient à l'utilité sociale d'un empire colonial et au réveil de notre vieux génie d'expansion. Ces guerres-là n'ont rien de comparable avec celles où nous avons défendu pied à pied le sol de la mère patrie. Pour deux sortes de guerres, ayons donc deux sortes de troupes.

Après tout ce qui s'est passé d'atroce et d'absolument inutile pendant la campagne de Madagascar, tout le monde pense à présent qu'il faudrait avoir — outre l'armée française qu'on n'a pas le droit d'entamer et de donner en proie à la fièvre paludéenne — une autre armée moins précieuse, qu'on pût faire donner sans de trop grands remords, que la nation pût exposer, sans trop de maternelles angoisses, aux rigueurs du climat, à la malignité des microbes, aux perfidies des peuples sauvages.

Convenons-en, les citoyens d'un vieux pays comme le nôtre ne sont pas tous également précieux. Sans parler des criminels, dont on ne peut à aucun prix faire des soldats réguliers, il y a « les mauvais sujets », les cerveaux brûlés, les têtes dures, ceux qui ont toutes chances de tourner mal un jour ou l'autre. Ces mauvais garçons-là, désolation de leur famille, danger constant pour la société, on les verrait sans trop de peine se dompter par la discipline, s'ennoblir par les armes et s'assouvir dans les fatigues et dans les combats d'une guerre où le sort même de la patrie n'est pas en jeu. La légion étrangère, qui a rendu tant de services, est d'un niveau moral tout à fait comparable. Et ce seraient encore des adversaires assez dignes pour des Pavillons Noirs, des Touaregs ou des Hovas qui sont de très vilains brigands à leur manière. Faire une armée coloniale avec de la graine de meurtriers, de voleurs, d'anarchistes, pour les empêcher de devenir tout cela, voilà ce qu'il faudrait pouvoir réaliser. Mais comment les connaître avant qu'ils aient commis des crimes? Qui fera le partage de cette ivraie et du bon grain? J'y vois mille difficultés, et cependant n'existe-t-il pas dès maintenant, au nombre des œuvres de prévoyance que nous avons énumérées, une *Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative*, qui rend déjà de grands services et qui pourrait nous être du plus puissant secours? Fondée en 1878 par

M. Fournier, ancien président du Conseil des inspecteurs généraux des prisons, et Félix Voisin, ancien préfet de police, deux hommes de la plus lucide intelligence, reconnue d'utilité publique en 1881, couronnée d'un grand prix à l'Exposition universelle de 1889, cette œuvre, admirable entre toutes, comptait au 1<sup>er</sup> janvier 1897, 2378 patronnés, dont un tiers environ de jeunes détenus, 369 mineurs condamnés, et le reste composé d'enfants assistés ou moralement abandonnés. La plupart ont fait honneur à son patronage : 1962 avaient une bonne conduite; 416 une conduite passable ou mauvaise, 244 étaient rengagés; 367 avaient un grade. A cet égard, le succès de la Société, l'heureuse influence de sa tutelle s'accroissent d'année en année; la proportion des pupilles gradés est montée de 13 à 15 et à 16 pour 100; en outre 951 d'entre eux ont des livrets de caisse d'épargne, pour une somme totale de 95 805 francs<sup>1</sup>.

Sans doute, parmi les pupilles de la *Société de protection*, un bon nombre s'amende d'une manière assez complète pour qu'il soit souhaitable de les garder en France. Mais les autres, les plus mauvais, ceux qui se montrent paresseux, irréfléchis, rebelles à l'éducation, amoureux d'aventures, friands de coups, querelleurs, contents de dépenser beaucoup de force en faisant mal, cerveaux brûlés, pour

1. *Paris charitable et prévoyant*. Plon, édit., 1897, p. 258, 259 et 260.

employer l'expression courante, ne pourrions-nous en faire le fond même de notre armée coloniale ? Leur bestialité originelle, ne l'oublions pas, ce sont les circonstances de la vie qui la tourneront vers le meurtre ou vers le farouche courage du condottiere. Autrefois, quand la guerre était chose fréquente, presque constante, ces gens-là s'engageaient, et passaient sur les ennemis leur force en trop, leur besoin d'actes violents, leur amour du pillage. Voilà vingt-huit ans que nous vivons sans guerre européenne ; et il n'est pas inadmissible que ce soit là une des causes adjuvantes de l'accroissement de la criminalité. Nos peuples s'alcoolisent, source abondante d'irritation pour le cerveau ; ils ne se battent plus, et cette irritation ne trouve plus où s'écouler légalement. Et c'est le meurtre qui devient la détente de ces gens-là.

Faire des guerres européennes tout exprès pour assouvir ces nerfs malades, personne n'en aura l'idée ; mais les expéditions lointaines peuvent être, à ce point de vue, d'utilité publique. Puisqu'on ne peut pas empêcher que certains hommes aient un excès de force qui leur monte à la tête et veut se dépenser, tâchons du moins que leur excitation devienne une arme au service de la collectivité, qu'elle s'emploie à nous défendre de ces peuples brigands, infidèles à leurs serments, féroces et sournois, que nous ne pouvons pas ne pas combattre dans nos lointaines colonies. Pourquoi ne tiendrions-

nous pas à nos mauvais sujets un discours comme celui-ci :

« L'heure qui sonne est tout à fait décisive pour toi. Si tu rentres dans la vie de misère et de fréquentations mauvaises qui te guette, avant un an tu seras en prison. Mais voici qui vaut mieux pour toi : l'État te donne un superbe uniforme, une fort bonne solde, et il paie ton voyage en Algérie où tu iras, dans un bataillon spécial, sous une discipline suffisante pour te mater, t'endurcir progressivement aux fatigues, t'acclimater aux ardeurs du soleil. Tu traceras des routes, tu construiras des chemins de fer, tu marcheras beaucoup, tu te battras parfois et tes mauvais nerfs s'useront, tandis que ta santé se fera résistante. Plus tard, on t'utilisera dans des climats moins cléments, sur la côte ouest de l'Afrique, au Tonkin, à l'île de Madagascar, où tu tiendras sans défaillir, là où sont morts abominablement les troupiers de vingt ans de notre 200<sup>e</sup> de ligne. Tu seras courageux sur le champ de bataille, et c'est vraiment une noblesse que tu pourras y conquérir avec la conscience de ta propre valeur. Puis, quand la quarantaine t'aura remis en équilibre et en sagesse, quand ton excès de force sera pleinement assouvi, tu coloniseras, tu feras souche de braves gens dans un pays nouveau où nul ne se souciera de savoir quel bandit tu aurais pu être. Et tu vaudras assurément ces citoyens de la libre Amérique, venus on ne sait d'où, riches on ne sait comme, et qui font

cependant pour quelques-uns de nos gentilshommes ruinés, d'assez confortables beaux-pères. »

Tel est le projet, à longue échéance sans doute, vaste et par conséquent difficile à réaliser, que je préconisais il y a quelques mois. A ce moment, plus d'un critique — et M. Francisque Sarcey, entre autres, dans deux articles consécutifs — me firent le reproche de vouloir armer le médecin d'un pouvoir discrétionnaire, en le chargeant de discerner les mauvais sujets, la graine de criminels. Et peut-être, en effet, mon projet, tel que je l'avais primitivement conçu, prêtait-il quelque peu le flanc à cette querelle. Je ne demande pas mieux que de restreindre ici le rôle et la responsabilité des gens de ma profession. Peut-être voudra-t-on m'accorder cependant que leur avis ne sera pas tout à fait inutile pour juger de l'état d'un système nerveux et des espérances que l'on est en droit de fonder sur son amélioration présumable. Donc, confions au comité de direction de la *Société de protection des engagés volontaires*, renforcé si l'on veut de quelques médecins compétents, le soin de décider à entrer dans l'armée coloniale les jeunes hommes dont elle a coutume de s'occuper, et qui tous ont fait preuves très suffisantes de leurs fâcheux instincts héréditaires ou acquis. Je crois sincèrement que c'est dans cette voie que nos pays d'Europe devront chercher à se débarrasser d'un certain nombre d'organismes humains qui peuvent être aussi utiles aux colonies qu'ils seraient

nuisibles ici, et dont il est possible de faire de très braves gens, peut-être des héros, en les plaçant dans le milieu de dur labeur et de combats fréquents qui s'adapte si bien à leur excès de force, à leur tempérament extrême. Une armée coloniale faite de nos têtes chaudes, de nos nerveux hypersthéniques, de nos tempéraments paroxystiques, c'est là, je crois, le dernier terme et l'aboutissant nécessaire de cette prophylaxie du crime à laquelle nous avons conduits logiquement l'étude de nos connaissances les plus récentes et les plus fermes sur la structure et le fonctionnement de la cervelle humaine.

Le plan général que me paraît devoir adopter la société de demain pour se défendre contre les assassins, les meurtriers et les voleurs, peut donc se ramener aux grandes lignes que voici.

#### A. — PROPHYLAXIE DU MAL.

1° *Lutte contre l'hérédité.* — Par la raréfaction des maladies infectieuses et des intoxications (alcooliques notamment), qui constituent, dans l'immense majorité des cas, la cause prédisposante, la tendance aux paroxysmes (état d'irritabilité mécanique de l'écorce cérébrale, causé par de véritables lésions anatomiques, ou paralysie des éléments de l'association d'images et d'idées).

2° *Développement de l'Instruction*. — De telle sorte que l'impulsion mauvaise, au lieu de traverser sans peine un cerveau vide, soit contrainte de s'attarder en chemin à quelques-unes des images dont il sera rempli. Le retard d'une impulsion est le commencement de la sagesse. Il faut, en outre, que cette instruction soit avant tout pratique, technique et professionnelle, qu'elle s'efforce de maintenir le paysan à la campagne en en faisant un bon agriculteur, au lieu de le bercer de chimériques espérances.

3° *Éducation moralisatrice* — arrachant les enfants à leur milieu de corruption et, s'il le faut, à leurs parents indignes, et les plaçant en apprentissage, aux champs de préférence.

4° *Thérapeutique et hygiène cérébrales*. — Création, dans tous les grands centres, de « dispensaires pour les enfants nerveux », où des soins appropriés seront donnés aux jeunes épileptiques, hystériques et neurasthéniques, aux enfants tristes, paresseux, colères ou sournois, en vue de refaire la vitalité, la nutrition de leur cerveau, leur cohésion mentale.

5° *Organisation d'une armée coloniale de mauvais sujets* — permettant d'utiliser au bien commun les jeunes cerveaux paroxystiques que n'auront pas suffisamment améliorés les moyens énumérés ci-dessus.

Personne ne niera que l'application méthodique et progressivement étendue de ce programme, ne

soit de nature à rendre beaucoup plus rare l'emploi de nos autres moyens de défense, des moyens de répression que nous avons proposé de remanier comme suit :

#### B. — RÉPRESSION DU CRIME.

1° Spécialisation du magistrat criminel et réorganisation de la Cour d'assises.

2° Expertise médico-légale, investigation psychologique de l'inculpé plus fréquentes et plus instructives.

3° Création d'hôpitaux-prisons pour les criminels aliénés ou grands névropathes.

4° Large application de la loi Bérenger et du système de prisons modernes — type de Fresnes-lez-Rungis — aux criminels par accident; redoublement de sévérité pour les récidivistes et les criminels de tempérament.

5° Adoucissement des moyens et multiplication du nombre des exécutions capitales.

On a beaucoup redit que les criminologistes qui basent leurs doctrines sur la science du cerveau de l'homme semblent n'avoir à cœur que de défendre les méchants contre la juste vindicte des bons. Peut-être voudra-t-on reconnaître que les conclu-

sions précédentes ne sont point inspirées par une fausse sentimentalité. Peut-être voudra-t-on nous accorder quelque souci de la préservation des braves gens, et convenir que nous devons probablement de sérieuses améliorations pratiques à une connaissance moins empirique des conditions de production du mal.

Un homme d'une charmante et vive intelligence me disait récemment : « J'ai suivi vos études sur l'âme du criminel, et, théoriquement, je nie tout aussi radicalement que vous-même le libre arbitre et la responsabilité morale : en tant que philosophe vos opinions sont les miennes ; mais si j'étais le bon tyran dont a parlé votre maître Renan, je ne manquerais point de faire interdire votre enseignement et de supprimer vos livres. Pratiquement vous pouvez être dangereux. »

Eh bien ! l'étude que mes lecteurs ont maintenant entière sous les yeux, aboutit précisément à prouver le contraire, et montre comment la Vérité, tant redoutée jusqu'à présent par la plupart des conducteurs de peuples et des éducateurs d'hommes, n'est, au demeurant, que bienfaisante et moralisatrice.

Si nous gardons l'idée d'un dieu tombé qui se souvient des cieux, d'une humanité en décadence progressive, d'une terre qui n'est qu'un exil méprisable, d'un Paradis futur dont l'espoir nous dispense de tout effort qui ne tendrait pas à le mériter,

nous sommes condamnés à ne pas progresser, à n'améliorer aucune des conditions, physiques ou psychiques, de notre existence terrestre.

La condition nécessaire de la morale c'est l'humble et simple vérité. C'est par elle que nous avons toujours fait nos pas en avant. Il ne faut donc pas craindre de la regarder bien en face, d'en braver les petits tracassés momentanés : la sagesse est toujours au bout de l'effort qu'elle coûte.

Pauvres humains, nous ne nous hâterons sur la route du mieux qu'en prenant pleine conscience de l'humilité vraie de notre condition, et notamment de la misère du mécanisme qui nous détermine. L'erreur la plus nuisible et la plus attardante est celle qui consiste à nous juger libres et fiers, et capables d'agir de notre propre mouvement, grâce à la divine étincelle. Le Créateur a fait de nous une belle machine à transformer des sensations en mouvements : connaissons bien cette machine et ne nous berçons pas d'illusions sur le conseil d'un fol orgueil. Aussitôt que nous aurons consenti à comprendre comment naissent nos actions, par quels concours de circonstances nous sommes inclinés au mal, nous commencerons à pouvoir en éviter les causes, et à savoir y porter remède.

La croyance en la liberté nous maintient, depuis l'antiquité la plus lointaine, dans la routine de la répression insuffisante et de la médiocre intimidation. Sa négation scientifique, l'intelligence du véri-

table fonctionnement cérébral, et l'étude du crime en tant que phénomène pathologique, ne peuvent pas manquer de nous conduire en un temps relativement court à la raréfaction du mal, par cette hygiène des âmes, par cette médecine des esprits qui, toute jeune encore, nous a donné déjà tant de preuves de sa vertu.

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION..... v.

### PREMIÈRE PARTIE

#### Le cerveau de l'homme et le libre arbitre.

CHAPITRE I. — LE CERVEAU DE L'HOMME. — Notions d'anatomie et de physiologie cérébrales, désormais indispensables à toute étude de psychologie. — Localisations cérébrales; sensibilité et motricité. — La cellule cérébrale; le neurone. — Fibres collatérales et neurones d'association; mécanisme de l'association des images et des idées. — Rôle fondamental de la mémoire. — Monisme et dualisme: incarnation de l'âme dans le système nerveux de l'homme; la durée des actes psychiques..... 1

CHAPITRE II. — LA PERSONNE HUMAINE. — Définition actuelle des facultés de l'âme. — La Personnalité. — Les maladies de la Personnalité. Azam, M. Ribot, M. Pierre Janet et le rétrécissement du champ de la conscience; recherches sur des malades hystériques. — Modifications de la Personnalité chez les malades neurasthéniques; hiérarchie des émotions..... 21

MAURICE DE FLEURY. — L'âme du criminel. 12